

Fluctuation de la population nidificatrice d'une colonie d'Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbica*), à Marbaix-la-Tour.

Les renseignements suivants, fournis par J. et H. Hellemans, sont précieux, car malheureusement trop rares chez nous. Seules de telles données, relevant d'un recensement étalé sur plusieurs années, permettent de mettre en évidence, sans contestation possible, une variation — locale cependant — des effectifs nidificateurs d'une espèce. Ce serait la multiplication de tels recensements qui permettrait d'apporter la preuve irréfutable d'une fluctuation de population à l'échelle d'une région, voire d'un pays.

La colonie se situe dans une ferme du type brabançon (ferme de la Pasture), constituée d'un ensemble de bâtiments distribués autour de deux cours intérieures. La majorité des nids (80 %) sont accrochés sous le porche servant de liaison entre les deux cours, les autres nids étant répartis dans trois étables à piliers et voûtes. La ferme est implantée en bordure d'un parc de 20 ha, renfermant ruisseau, étangs, prairies et parties boisées de feuillus d'essences diverses. Le parc lui-même est entouré de prairies.

L'évolution du nombre des nids occupés, suivie depuis 1958 (voir graphique, courbe a) met en évidence une diminution progressive, paraissant à première vue irréversible. Les causes d'une telle régression ne sont pas connues, aucune transformation de l'habitat n'apparaissant aux yeux des observateurs. De plus, c'est principalement dans le parc, — où aucune pulvérisation n'est effectuée —, que les oiseaux recherchent leur nourriture. Enfin, la colonie jouissait, si pas d'une « protection » méticuleuse, du moins d'une « indifférence » de bon aloi de la part des habitants.

La situation constatée en 1966 devenant réellement préoccupante, une série de mesures pratiques furent prises dans l'espoir d'enrayer le mouvement de régression :

— Tout baguement au nid fut totalement proscrit dès 1966 (celui-ci avait débuté en 1962) et remplacé par la capture des oiseaux volants lors de la période prémigratoire.

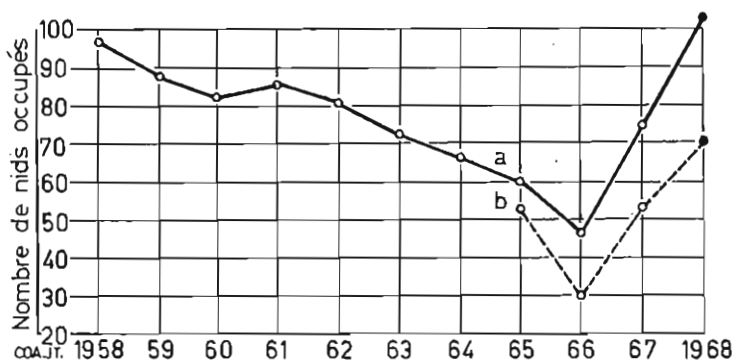
— Au cours des hivers et des printemps, un sérieux effort fut entrepris en vue d'empêcher les Moineaux domestiques (*Passer domesticus*) de s'approprier les nids avant le retour des Hirondelles et lors de la construction de nouveaux nids. Durant la période allant de 1958 à 1965, une telle action avait déjà été menée, mais sporadiquement. En vue de simplifier la garde hivernale, on se propose de boucher l'entrée des nids existants, jusqu'au retour des Hirondelles.

— Dans les étables et sous le porche, une série de lattes en bois fut fixée, devant servir d'assises aux constructions ultérieures, ce qui fut vérifié en 1967 et 1968.

— Durant la période de construction et de remise en état des nids, lorsque le temps s'avérait trop sec, un bournier artificiel fut installé à proximité, permettant aux Hirondelles de s'alimenter en matériaux de construction.

— La désinfection des étables fut réalisée avec la plus extrême prudence. Pour rester objectif, il convient de préciser une nouvelle fois que 80 % des nids sont à l'abri direct de la désinfection et que dans ce cas-ci, l'impact de cette opération n'a pu provoquer la régression de la colonie.

En deux années de temps (1967 et 1968), le nombre de nids occupés, non seulement augmente d'une façon spectaculaire, mais l'effectif 1968 dépasse la centaine et s'établit à un niveau supérieur à celui de 1958. Le même phénomène est constaté à la ferme R. Marbaix, située à 200 m, de l'autre côté du parc (recensement à partir de 1965 ; voir graphique, courbe b). Les mêmes mesures de « protection » y furent pratiquées à partir de 1966.



Fluctuation du nombre de nids occupés par des Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbica*) à Marbaix-la-Tour :

- courbe a : colonie de la ferme de la Pasture.
- courbe b : colonie de la ferme R. Marbaix.

Il est certain que les mesures envisagées et réalisées — si simples en elles-mêmes — ne peuvent qu'être bénéfiques pour la colonie, mais il serait présomptueux d'affirmer qu'elles ont été la cause directe de l'arrêt brusque de régression et surtout du redressement constaté.

Il est en effet probable, par exemple, que la concurrence interspécifique Hirondelles-Moineaux a toujours existé et n'augmentait pas au fil des années. L'abandon progressif des nids par les Hirondelles pourrait provoquer une occupation progressive par le Moineau domestique. Dans une ferme des environs, à Gozée, les Hirondelles occupaient une cinquantaine de nids vers les années 55. Peu à peu, en même temps que les Hirondelles diminuaient en nombre, les Moineaux s'implantaient et, depuis 1964, seuls quelques couples d'Hirondelles sont encore présents, les nombreux nids encore existants contenant tous des nichées de Moineaux. La suppression de cette concurrence interspécifique reste certainement un facteur positif pour le maintien d'une colonie d'Hirondelles, en y supprimant un facteur de troubles, mais ne peut, pensons-nous, expliquer un retournement de situation tel que celui qui s'est développé à la colonie de la Pasture.

En fait, tout comme la cause réelle de la diminution nous échappe, le spectaculaire développement des deux dernières années pourrait provenir d'un phénomène purement naturel, indépendant des mesures de « protection » décrites, mais accentué par celles-ci, ces dernières ayant été réalisées — par hasard — justement au moment même où se déclenchait une reprise du développement de la colonie (phénomène cyclique peut-être ?).

Il n'empêche que l'exemple décrit de l'application des mesures réalisées ne doit pas être minimisé, mais au contraire devrait être suivi par toute personne désirant préserver une colonie en voie de raréfaction.

A propos de la capture des lombrics par la Chouette chevêche (*Athene noctua*).

Le 12 IV 1968, à Soiron, P. Germain remarque, vers midi par un soleil radieux, un couple de Merles (*Turdus merula*) chassant au sol dans un verger. Soudain, les oiseaux s'enfuient alarmés. A l'emplacement que le mâle vient de quitter, abandonnant un ver de terre, se pose une Chevêche qui s'emparant de la proie, l'avale sur place. On pourrait conclure à un comportement de parasitisme de la part du rapace. Mais, s'agit-il d'une tactique relevant du guet volontaire, ou le hasard a-t-il simplement été l'occasion d'une réaction d'opportunisme chez la Chevêche se reposant dans le verger ?

Important dortoir de Pies (*Pica pica*).

Si les dortoirs hivernaux de Pies sont un fait bien connu, il n'en demeure pas moins que l'importance de celui découvert par P. Demaret n'est pas courante, puisqu'il s'agit d'un rassemblement dépassant vraisemblablement la centaine d'individus. Durant la journée, les oiseaux s'éparpillent par groupes de 5, 10 ou 20, sur une zone de champs et de prairies, située dans un milieu humide assez ouvert, traversé par de petites rivières et parsemé d'arbres isolés ou de bosquets (région de Champlon Erneuville). Le dortoir est installé dans l'un de ces petits bosquets isolés, composé d'arbres et de vieux taillis, sur un terrain à caractère marécageux. Le 20 I 1968, à 17 h 15, plus de 80 Pies y sont rassemblées tandis que le mouvement d'approche se poursuit et que de nombreux exemplaires sont encore disséminés dans les champs et prairies aux abords immédiats du dortoir.

CENTRALE ORNITHOLOGIQUE AVES
J. TRICOT

DERNIERE MINUTE.

Depuis le milieu de l'été, une invasion de Cassenoix (*Nucifraga caryocatactes subsp.*) d'une ampleur inhabituelle déferle sur l'Europe occidentale. Dès les premiers jours d'août, la C.O.A. recevait de nombreuses données qui n'ont cessé de s'accumuler depuis.

Devant ce phénomène sans précédent chez nous au cours de ce siècle, des appels ont été lancés dans la presse tant en Flandre qu'en Wallonie avec pour conséquence un nouvel afflux de données.

C'est l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique qui se charge de dépouiller les multiples renseignements recueillis à toutes les sources et de publier un article de synthèse dans *Le Gerfaut*. Quant à nous, nous envisageons de présenter cet oiseau si particulier et si attachant dans le prochain fascicule de notre bulletin. Nous donnerons en outre un bref aperçu de l'invasion à son stade actuel.

Nous insistons sur le fait que, en vue de déterminer la sous-espèce, les détails relatifs à la longueur et l'épaisseur du bec, ainsi que ceux qui concernent l'étendue du blanc à la pointe des rectrices externes, sont particulièrement intéressants. En outre, dans la mesure du possible, il convient de préciser aussi l'âge des oiseaux : chez les jeunes de l'année toutes les couvertures sus-alaires ont une tache blanche à leur extrémité ; chez les adultes certaines plumes des couvertures sus-alaires n'ont pas de pointe blanche. Enfin, il va sans dire qu'il importe

de noter et de transmettre un maximum de renseignements concernant le biotope, la nourriture et le comportement. De même, les dépouilles éventuelles seraient reçues avec gratitude par l'Institut royal des Sciences naturelles.

Rappelons enfin que le Cassenoix est protégé par la législation belge. Il serait d'ailleurs particulièrement odieux de mettre à mort des oiseaux si familiers qui se laissent approcher à quelques mètres...

C. R.



Un site gravement menacé : le marais d'Harchies.